

Zeitschrift: Sinfonia : offizielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverband =
organe officiel de la Société fédérale des orchestres

Herausgeber: Eidgenössischer Orchesterverband

Band: 14 (1953)

Heft: 4-5

Rubrik: Rapport annuel de la Société fédérale des orchestres pour 1952

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Rapport annuel de la Société fédérale des orchestres pour 1952 (fin)

Tenant compte de la validité des billets CFF du dimanche, les conférences de présidents de l'année en cours auront lieu en février et mars 1953. Pour ces rencontres, nous avons fait appel à un professionnel, dont nous connaissons les hautes qualités, en la personne de M. Kneusslin, de Bâle, chef d'orchestre, qui traitera de la question «Rapports entre président et directeur». Il y a là une telle matière à discuter que nous espérons qu'aucune section ne manquera de participer à ces rencontres, même celles qui ne croient pas en retirer quelque chose de positif, car il est certain qu'après de telles rencontres, leur opinion sera modifiée.

Nous voudrions ici aussi adresser une pensée à ceux qui ont pour tâche d'organiser de telles conférences ou de les embellir par des productions musicales. Nous leur adressons nos très sincères remerciements. Il s'agit spécialement de l'orchestre de la société des Commerçants de Lucerne et des orchestres de Winterthour et Olten.

Cours de directeurs. Tenant compte du fait que l'inaction signifie un recul, la dernière assemblée des délégués décida de continuer les cours de directeurs. Au début de l'année, ces cours furent organisés le 20 janvier à Olten, le 27 janvier à Lucerne et le 9 mars à Wil. Afin de réduire le plus possible les frais des participants, cette année encore, les cours furent organisés pendant la période de validité des billets CFF du dimanche, soit le 18 janvier à Wil et le 25 janvier à Lucerne. A ces 2 cours, le thème discuté fut «style et interprétation». Le cours de Wil fut très fréquenté. Par contre, le cours de Lucerne dut être renvoyé; 3 participants seulement, soit les sections de Konolfingen, Suva-Lucerne et Reußbühl, étaient présents à l'appel. L'organisation des cours fut annoncée dans «Sinfonia» en décembre. Nous pensions qu'une invitation par circulaire spéciale n'était plus nécessaire, et que les intéressés en noteraient la date. Pour le comité central et la personne chargée de diriger le cours, il est pénible de constater un tel désintéressement de la part des sections. Diriger un tel cours nécessite un travail préparatoire considérable. Le directeur doit longtemps d'avance réserver cette journée et préparer sa conférence. On doit retenir un local, s'occuper d'un appareil pour la reproduction d'oeuvres musicales, la question des repas doit également être mise au point. Tandis que nos cours sont gratuits, la participation à d'autres nécessiterait d'importantes dépenses aux participants. Un tel désintéressement rend un mauvais service à la SFO et ne saurait contribuer au développement de notre activité.

Nous tenons à relever ici que le programme de 4 ans prévu en son temps pour les cours de directeurs a été scrupuleusement respecté et nous profitons de l'occasion pour remercier M. le prof. Cherbuliez de la façon exceptionnelle et admirable avec laquelle il a dirigé tous les cours. Monsieur le professeur, par vos cours, vous avez rendu un très grand service à la SFO et nous vous

en remerciements très cordialement. Nous espérons, à l'avenir, pouvoir encore faire appel à votre magnifique compréhension.

L'organisation de tous ces cours n'aurait pas pu avoir lieu sans la participation de nos différentes sections, envers qui nous sommes très reconnaissants et que nous remercions ici spécialement.

Les sections organisatrices de cette année sont les sections de Wil, Suva-Lucerne, ainsi que la Direction des écoles de la ville de Lucerne pour la mise à disposition d'un local.

Bibliothèque centrale. L'utilisation de la bibliothèque a cette année de nouveau été très intense, ainsi qu'il ressort du rapport du bibliothécaire. L'année en cours nous a permis d'acquérir pour env. fr. 3000.— de musique. De nouvelles et belles oeuvres musicales ont été ajoutées à la bibliothèque. Cette dernière a dû être agrandie par l'achat d'armoires et de dossiers, ce qui occasionna une dépense d'env. fr. 700.—. Au début de 1953, un nouveau supplément du catalogue 1951/52 a été envoyé à toutes les sections. Comme précédemment, les différentes oeuvres pourront être collées dans le catalogue en mains des sections qui pourra être ainsi tenu à jour.

Malheureusement, nous devons mentionner ici que plusieurs sections (davantage qu'on ne le pense), ne s'en tiennent pas aux conditions de prêt de la bibliothèque. Leur façon d'agir ne répond pas non plus à ce qu'on pourrait attendre d'elles. Le comité central se voit donc dans l'obligation de prendre des mesures énergiques envers plusieurs sections. Des communications à ce sujet ont paru dans le no 1 1953 de «Sinfonia» et nous prions les comités des sections, s'ils ne tiennent pas à recevoir de désagréables nouvelles du bibliothécaire central, de bien vouloir s'en tenir aux conditions de prêt de la bibliothèque. Le bibliothécaire central a reçu l'ordre du comité d'agir sévèrement quand il y a lieu, afin de faire respecter les conditions.

Subventions fédérales. Le Département fédéral de l'Intérieur nous communiqua, le 16 janvier 1952 et le 16 janvier 1953, que les Chambres fédérales nous octroyaient de nouveau pour les 2 années 1952/53 une subvention de fr. 1000.— Cette contribution, dont nous estimons toute l'importance, nous a permis de développer notre bibliothèque centrale en offrant ainsi aux sections qui n'ont pas de fonds spéciaux de disposer d'oeuvres musicales importantes ou chères. Cette subvention nous a également permis, sans trop de peine, l'organisation de cours de perfectionnement.

Nous tenons à exprimer ici aux Chambres fédérales, au Conseil fédéral ainsi qu'au Département de l'Intérieur, nos plus vifs remerciements pour leur aide précieuse, autant morale que financière, permettant à notre société de poursuivre son activité.

Suisa. La représentation de notre société à la Commission arbitrale de la Suisa n'a pas subi de modification durant l'année écoulée et nos relations avec cette société se sont déroulées de façon tout à fait satisfaisante.

Sections. Ainsi que nous l'avons fait remarquer au début de ce rapport, il s'est produit un important et heureux changement dans la composition des programmes de nos sections, le travail s'étant davantage concentré sur l'époque

baroque et pré-classique. Cette modification est tout à l'honneur des sections SFO.

Comme les années précédentes, les sections organisèrent des concerts d'abonnement, des auditions d'oratorios, d'opéras et d'opérettes, de sérénades et de soirées de musique de chambre. Leur participation aux concerts d'église et aux Jeunesses musicales ainsi que dans des manifestations de fêtes prouvent la variété de l'activité de nos sections.

Nous remercions ici la sympathique et enthousiaste section Reußbühl qui remet périodiquement à ses membres un petit journal intitulé «Orchesterbote» et qui contient des suggestions intéressantes et instructives pour les amis de la musique.

Par l'apport de solistes professionnels, les programmes des concerts ont pris une belle importance et les artistes, spécialement les jeunes solistes, ont certainement apprécié de tels engagements.

Décès. Durant l'année écoulée, plusieurs amis nous ont quittés. Il s'agit notamment du

membre d'honneur M. le prof. Dr Joseph Lauber, compositeur, décédé le 29 mai 1952;

vétéran, M. Fritz Möslin, instituteur, Wil, décédé le 27 juillet 1952;

vétéran, M. Gallus Schenk, directeur de musique, Wil, décédé le 22 août 1952;

M. Rudolf Bühlmann, instituteur, Huttwil, décédé le 26 octobre 1952;

vétéran, Dr. med. Umberto Zanolari, Coire.

Nous avons rappelé leur mémoire dans les Nos 6/7, 8/9, 10, 11 et 12 de 1952 de «Sinfonia». Nous gardons d'eux le meilleur des souvenirs.

Jubilés. Quand des sections fêtent des jubilés, elles prouvent par là leur fidélité à la cause qui leur est chère. Nous savons que des sociétés culturelles ont souvent une existence difficile, tant par les difficultés de leur composition orchestrale que financières. Notre plaisir est d'autant plus grand des sections nous annonçant 25 ou 50 ans d'âge.

Nous avons ainsi eu le plaisir de participer à deux fêtes de jubilés au cours de l'année 1952. Il s'agit de l'Orchestre «Euterpia», Les Breuleux, qui fêtait son cinquantenaire les 12 et 13 septembre 1952, et de l'Orchestre de Rütli/ZH. le 15 novembre 1952. Les deux sections, par un programme spécial, attirèrent un public considérable à leurs manifestations auxquelles le président central de la SFO eut le très grand plaisir de représenter la société et d'apporter ses salutations et vœux.

Le 5 novembre 1952, le président de notre Commission de musique, M. le directeur G. Feßler-Henggeler, à Baar, fêta également son 70ème anniversaire en pleine santé. Ici aussi, la SFO fit part de ses vœux. Nous vous en référons également au communiqué paru à ce sujet dans le no 11 1952 de «Sinfonia».

«Sinfonia». Durant l'année écoulée, notre journal «Sinfonia» a paru 6 fois en simple et 3 fois en double Nos. En dehors des communiqués officiels du comité central, il contenait les programmes de nos sections ainsi que d'intéressants articles. L'éditeur ayant tenu, cette année, d'assez près les délais de parution, nous pensons qu'à l'avenir les sections pourraient augmenter encore

le nombre d'abonnements collectifs, en contribuant ainsi à un meilleur bouclage financier de cet organe.

Remerciements. Pour les sections comme pour la SFO, l'année 1952 a été enrichissante. Nous ne croyons pas exagérer en adressant nos plus chaleureux remerciements à tous les comités, directeurs et membres actifs de nos sections pour l'important travail accompli et en exprimant l'espoir que cette activité continuera ces années prochaines pour le bien et le développement de la musique. Nos remerciements s'adressent également à la Confédération, aux cantons, aux communes et aux autorités religieuses, ainsi qu'à tous les membres passifs et auditeurs de la SFO. J'adresse également mes remerciements sincères à mes collègues du comité central, à la commission de musique, au rédacteur et à l'éditeur de notre organe officiel pour leur dévouée collaboration et pour le travail important et désintéressé qu'ils ont accompli dans l'intérêt de la SFO.

Berne, le 27 janvier 1953

SOCIETE FEDERALE DES ORCHESTRES

Le président central: R. Botteron

(Traduction B. Liengme)

Bibliothekbericht pro 1952

Das verflossene Jahr brachte ein vollgerütteltes Maß an Arbeit. Neuerwerbungen und die Ergänzung der erworbenen Werke aus Privatbibliotheken, sowie die Beschaffung der notwendigen Ergänzungsstimmen zu schon vorhandenen Werken benötigen viel Zeit, bis alles gestempelt, geordnet und katalogisiert in den Mappen liegt. Dazu kommt die Spedition. In **262 Sendungen** wurden total **642 Werke** ausgeliehen. Die Kontrolle und Instandstellung bei der Rückgabe verursachen ebenfalls viel Arbeit. Darum weiß ich allen zuverlässigen Sektionen und ihren getreuen Funktionären herzlichen Dank für ihre Sorgfalt und genaue Innehaltung der Bibliotheksvorschriften. Leider gibt es aber auch andere, die viel unnötige Arbeit verursachen (siehe «Sinfonia» Nr. 1 1953).

Aus dem Bibliotheknachtrag ist der große Zuwachs der letzten Jahre zu ersehen. Um den nötigen Raum für die Ablage zu schaffen, wurden zwei neue Schränke gekauft.

Bestand der Bibliothek auf 31. 12. 1952

Kat.	Art der Werke	Bestand 1951	Zuwachs	Bestand 1952
A 1	Sinfonien	62	11	73
A 2	Ouvertüren	186	10	196
A 3	Divertimenti, Serenaden	56	7	63
A 4	Ballettmusiken, Fantasien	133	8	141
A 5	Charakterstücke	61	2	63
A 6	Konzerttänze und andere	115	5	120
A 7	Märsche	104	2	106